



CROISSY-SUR-SEINE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CROISSY-SUR-SEINE

Du POS au PLU
- Vers un projet de ville partagé -

PHASE 2

Réunion publique du 7 février 2012
Présentation du projet d'aménagement et
de développement durable (PADD)

■ **DU POS AU PADD**

Pourquoi un projet d'aménagement et de développement durable ?

■ **UNE CONCERTATION PARTICIPATIVE ET INVENTIVE**

Un projet de ville concerté et les habitants associés

■ **LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Une vision stratégique à l'échelle communale

■ **LES SECTEURS DE PROJETS**

Les orientations d'aménagements et de programmation

■ **LES ORIENTATIONS GENERALES DE DEVELOPPEMENT**

Les trois grands axes thématiques et spatiaux de développement -
synthèse

DU POS AU PADD : pourquoi un projet d'aménagement et de développement durable ?

■ Le PLU : un nouveau document d'urbanisme

1. DIAGNOSTIC

État des lieux du territoire communal
et définition des enjeux

Janvier à septembre 2011

2. PADD

Élaboration du projet
de ville et de territoire
à moyen et à long terme

Septembre à février 2012

3. REGLEMENT

Traduction des secteurs de
projets en dispositions
réglementaires

Février à juillet 2012

■ Le PADD : un projet de ville mesuré

... adapté à l'évolution des modes de vie et aux attentes de la population

... ancré dans une histoire et une géographie particulière

... pour faire évoluer le territoire autant que le préserver

UNE CONCERTATION PARTICIPATIVE ET INVENTIVE : un projet de ville concerté et les habitants associés

- **Une concertation ouverte à tous** menée à chaque étape du PLU impliquant acteurs et habitants
 - **Un groupe de pilotage** ouvert aux partenaires institutionnels et aux représentants des communes limitrophes
 - **6 groupes de travail avec les habitants** portant sur chacun des secteurs de projets et autour de thématiques spécifiques
 - **Des ateliers de production artistique** menés avec :
 - les moins de 11 ans
 - les adolescents
 - **Un dispositif de travail engagé avec les services** sur l'offre d'activités destinées aux enfants et adolescents
 - **Un dispositif d'information continu**
- >> **Conduire une réflexion stratégique à plusieurs échelles et sur des secteurs à projets**



UNE CONCERTATION PARTICIPATIVE ET INVENTIVE : un projet de ville concerté et les habitants associés

■ Un nouvel appel à participation :

- sollicitation des participants au diagnostic ;
- tirage aléatoire de nouveaux participants selon les secteurs à projets et en adéquation avec la démographie de la ville ;
- appel à candidatures spontanées via le site internet de la ville

■ 6 groupes de travail de 6 à 8 personnes dont 52% de nouveaux inscrits, 64% d'actifs, 58% de femmes et 42 % d'hommes

■ Des ateliers sur 6 secteurs à projets dans et hors Croissy-sur-Seine :

1. « Conforter la centralité urbaine principale »
2. « Permettre une évolution de l'habitat pavillonnaire à l'ouest de Croissy en rendant possible des extensions »
3. « Valoriser et développer les qualités de certains lieux publics »
4. « Organiser un véritable partage de la gare de Chatou-Croissy en qualifiant mieux les usages et leurs aménagements »
5. « Travailler à l'insertion urbaine du futur éco-quartier du Vésinet dans son environnement »
6. « Organiser un parcours paysager de part et d'autre de la Seine »

>> Concerter et inventer : débattre, proposer et faire arbitrer

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : une vision stratégique à l'échelle communale

- La commune étant pratiquement urbanisée à 100%, **les nouveaux développements urbains devront s'insérer finement dans un tissu déjà constitué**, respectant les objectifs de la municipalité
- Avec le PLU, Croissy-sur-Seine entend inscrire son évolution future en maintenant **un équilibre entre les espaces urbanisés et l'environnement naturel**
- A l'issue du diagnostic, **7 objectifs ont été dégagés et seront à tenir** pour permettre **un développement pérenne du territoire**

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : une vision stratégique à l'échelle communale

1. **Assurer le renouvellement de la population**
... en garantissant un équilibre démographique autour de 11 000 habitants à l'horizon de 10 / 15 ans
2. **Poursuivre l'effort de construction de logements et atteindre les objectifs de la loi SRU**
... en développant une offre diversifiée de logements locatifs accessibles financièrement



LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : une vision stratégique à l'échelle communale

3. Soutenir les solidarités intergénérationnelles

... en renforçant les liens intergénérationnels et la proximité des services

... en permettant le maintien et l'installation de jeunes actifs et jeunes ménages

... en adaptant l'offre de lieux et de loisirs aux publics jeunes

4. Encourager l'emploi et la dynamique économique portés par le réseau des PME

... en favorisant la bonne insertion des entreprises et leur développement sur la commune



LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : une vision stratégique à l'échelle communale

5. Renforcer et compléter les services et les commerces du quotidien

... en soutenant et développant le commerce de centre-ville en y créant de nouveaux espaces de vente complémentaires à l'offre existante



6. Favoriser l'accès aux grands réseaux de transports publics et développer les mobilités douces

... en poursuivant la constitution d'un réseau de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire, facilitant l'accès aux gares RER et maillant les centres d'intérêt de la commune avec ceux des communes voisines



LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : une vision stratégique à l'échelle communale

7. **Préserver la diversité des paysages et développer un tourisme vert, local et responsable**

.. en valorisant les paysages naturels et fluvial, le patrimoine bâti et les éléments remarquables de la commune

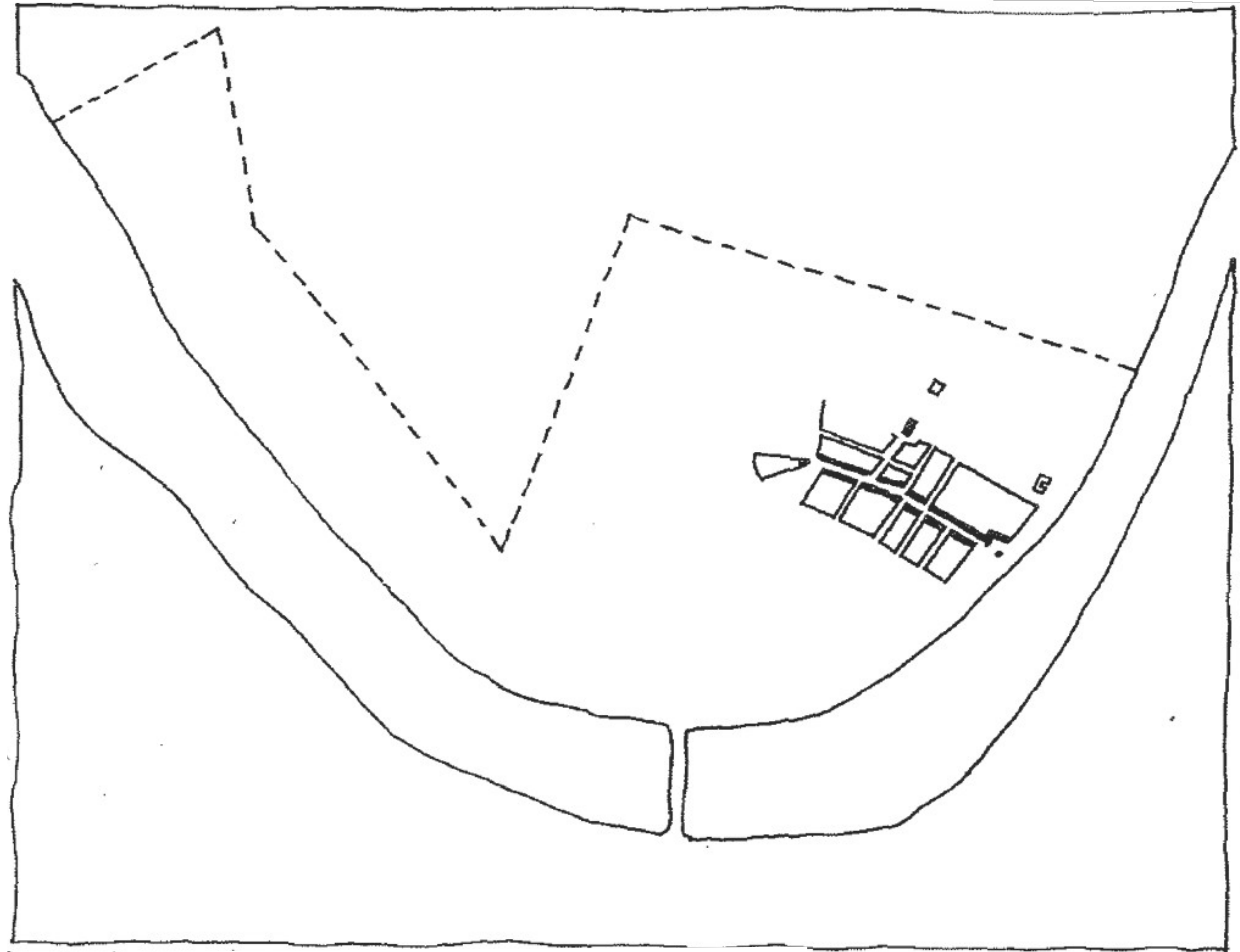
... en travaillant les espaces publics, notamment places et parcs urbains

... en développant un tourisme de loisirs de plein-air à la journée et sur de courts séjours



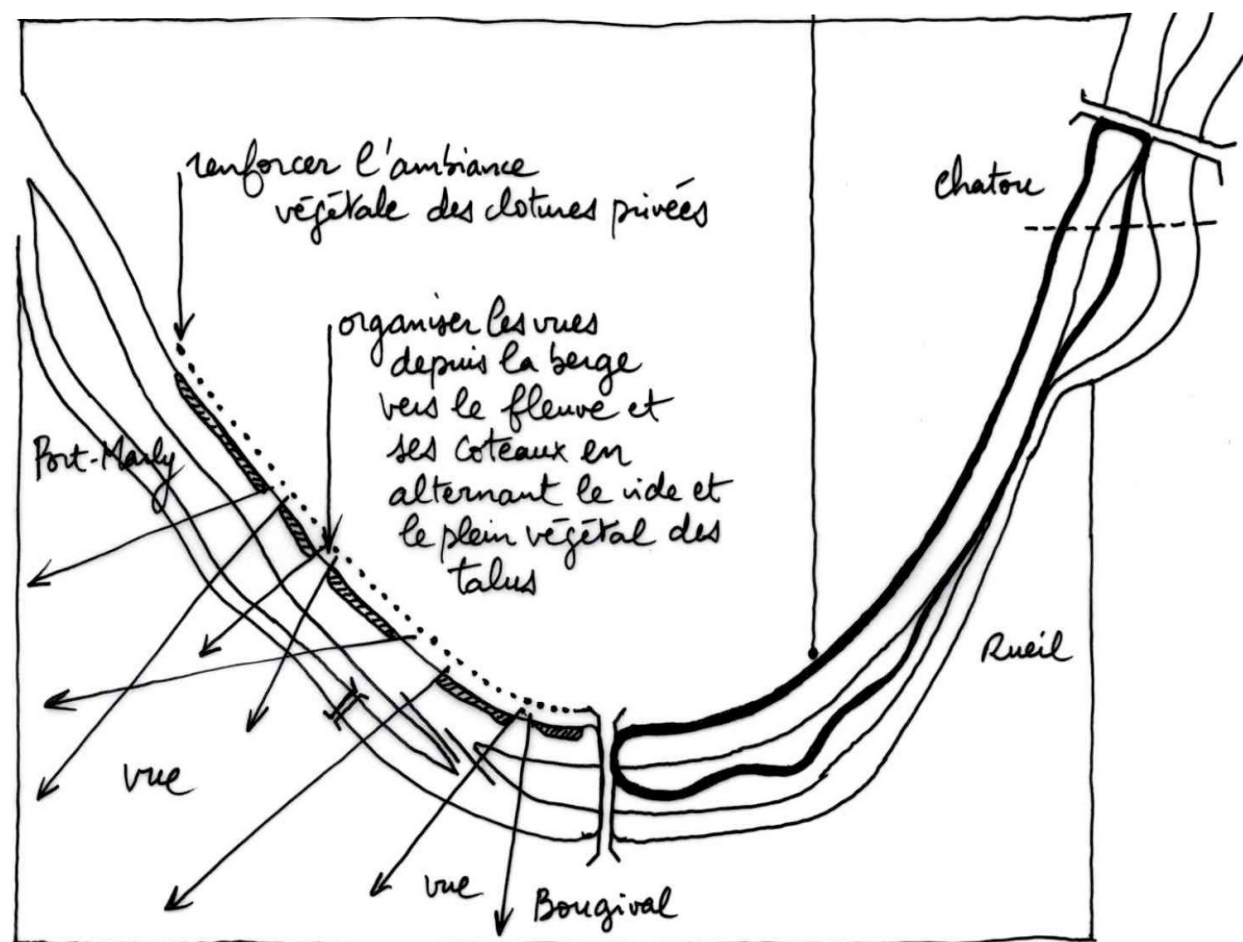
LES SECTEURS DE PROJETS : cœur de ville

- Un développement du cœur de ville vers le Vieux Croissy et la Seine
- Une densification jouée dans la mitoyenneté et par une plus grande occupation des parcelles
- Une attractivité confortée par la valorisation des commerces et des espaces publics



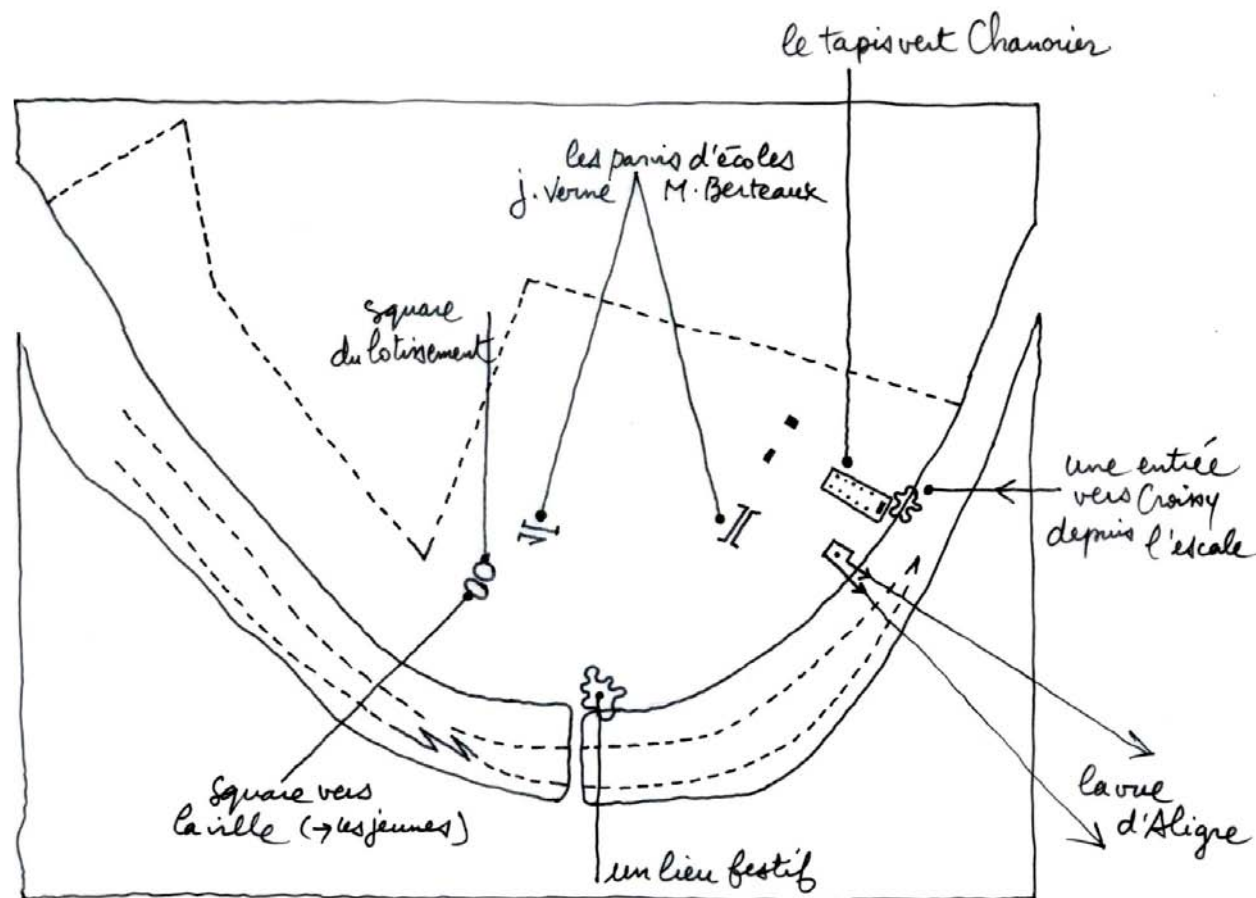
LES SECTEURS DE PROJETS : berges de Seine

- Organiser un parcours paysager, récréatif, culturel et patrimonial le long des berges de Seine
- Valoriser les vues et le paysage proche et lointain
- Organiser la cohabitation des usages



LES SECTEURS DE PROJETS : espaces publics

- Des espaces publics à valoriser et à mieux qualifier en fonction de leur vocation urbaine et paysagère
- Mieux accueillir les jeunes et organiser la cohabitation des générations dans l'espace public



La Place Aligre : « d'une place parking à un belvédère sur la Seine »

Le Parc Chanorier : « d'un parc fragmenté à un tapis vert bordé d'arbres et d'un mur »

Le Parc de la Blonde Paresseuse : « le parc de loisirs et de détente »

Parc Leclerc : « un passage piétonnier »

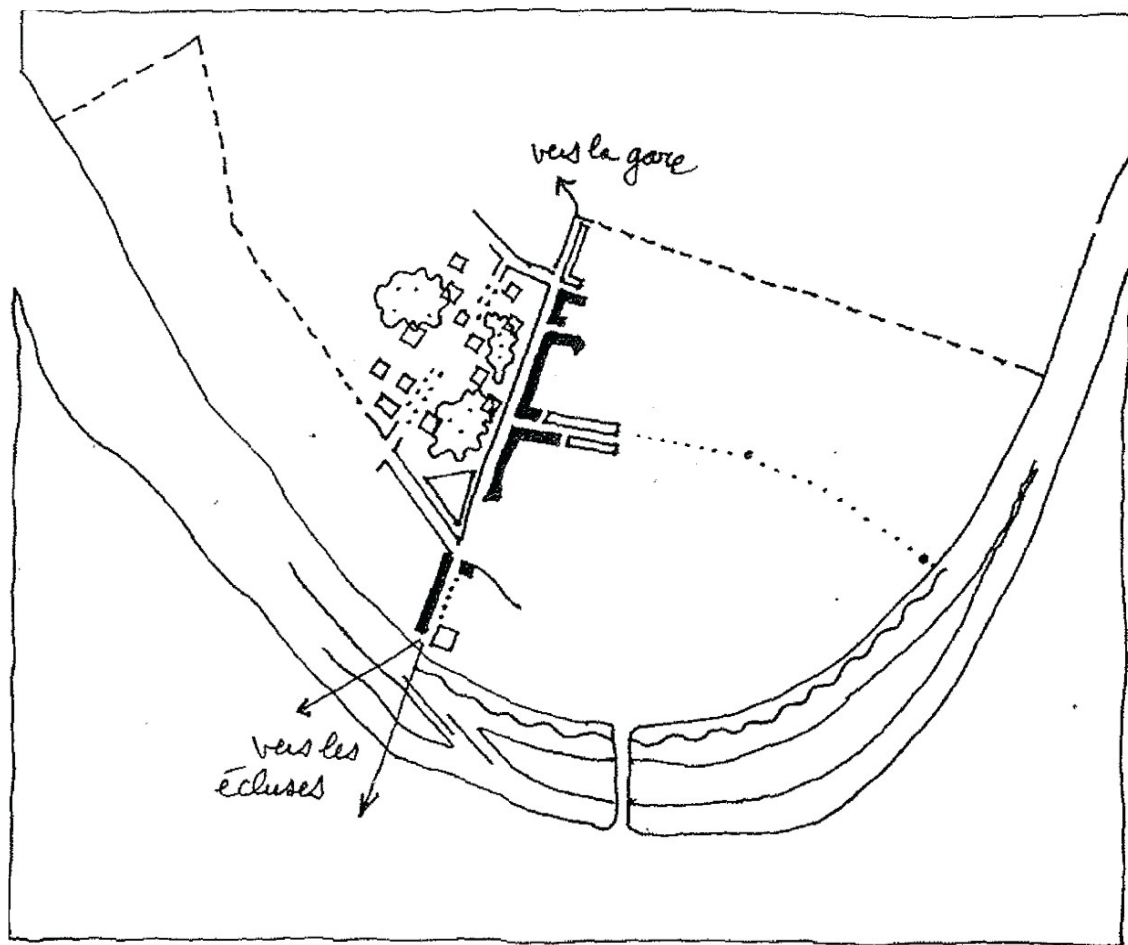
Le parvis de l'école J. Verne : « un lieu de rencontres entre les familles, l'école et la ville »

Le Parc des Berges : « un parc agréable »

Le Parc du Prieuré : « un parc amené à être davantage animé »

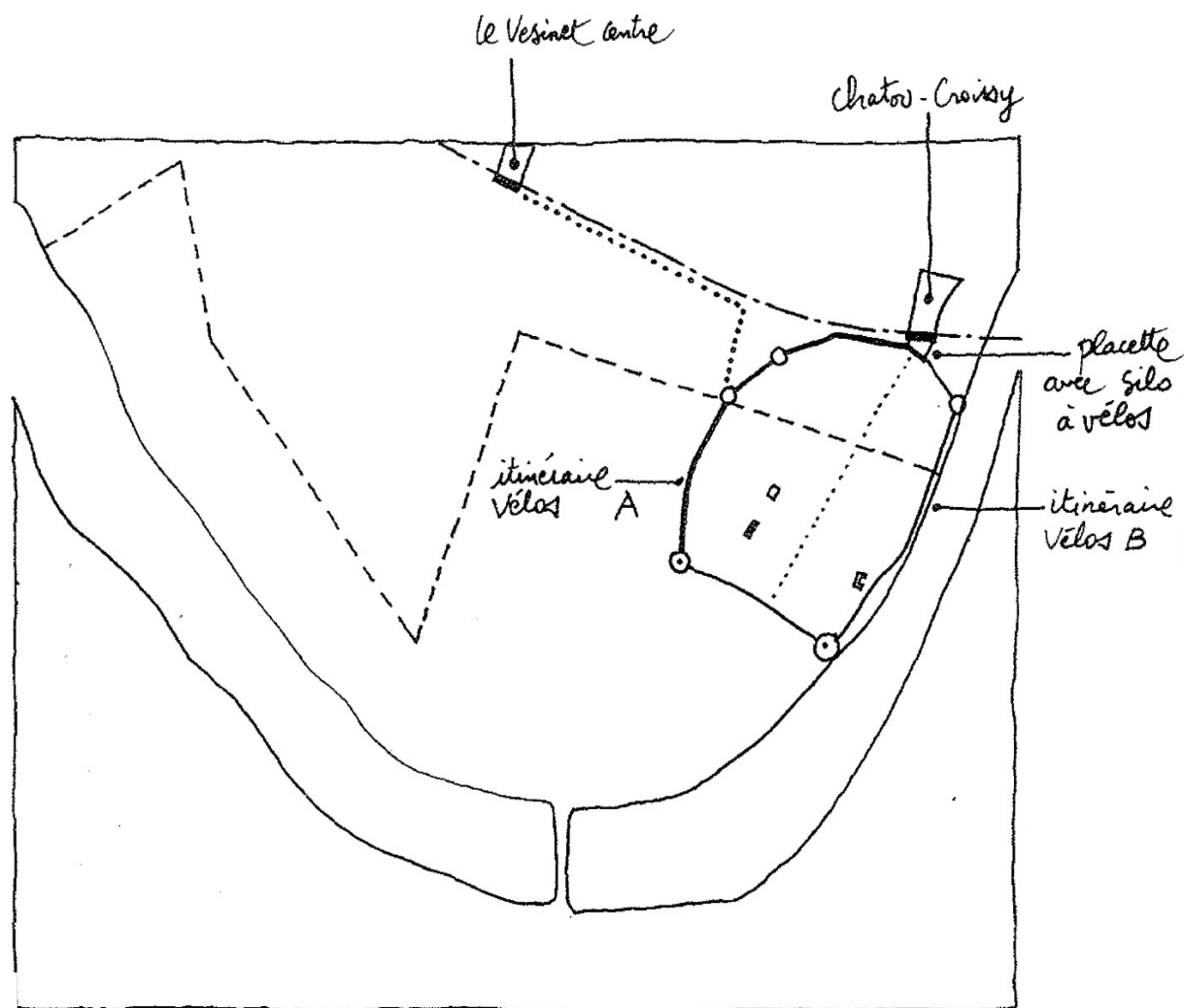
LES SECTEURS DE PROJETS : rue de l'Ecluse – Le Vésinet et secteurs pavillonnaires

- Une densification ponctuelle par le tissu pavillonnaire et plus ambitieuse par des maisons de ville le long de la rue de l'Ecluse



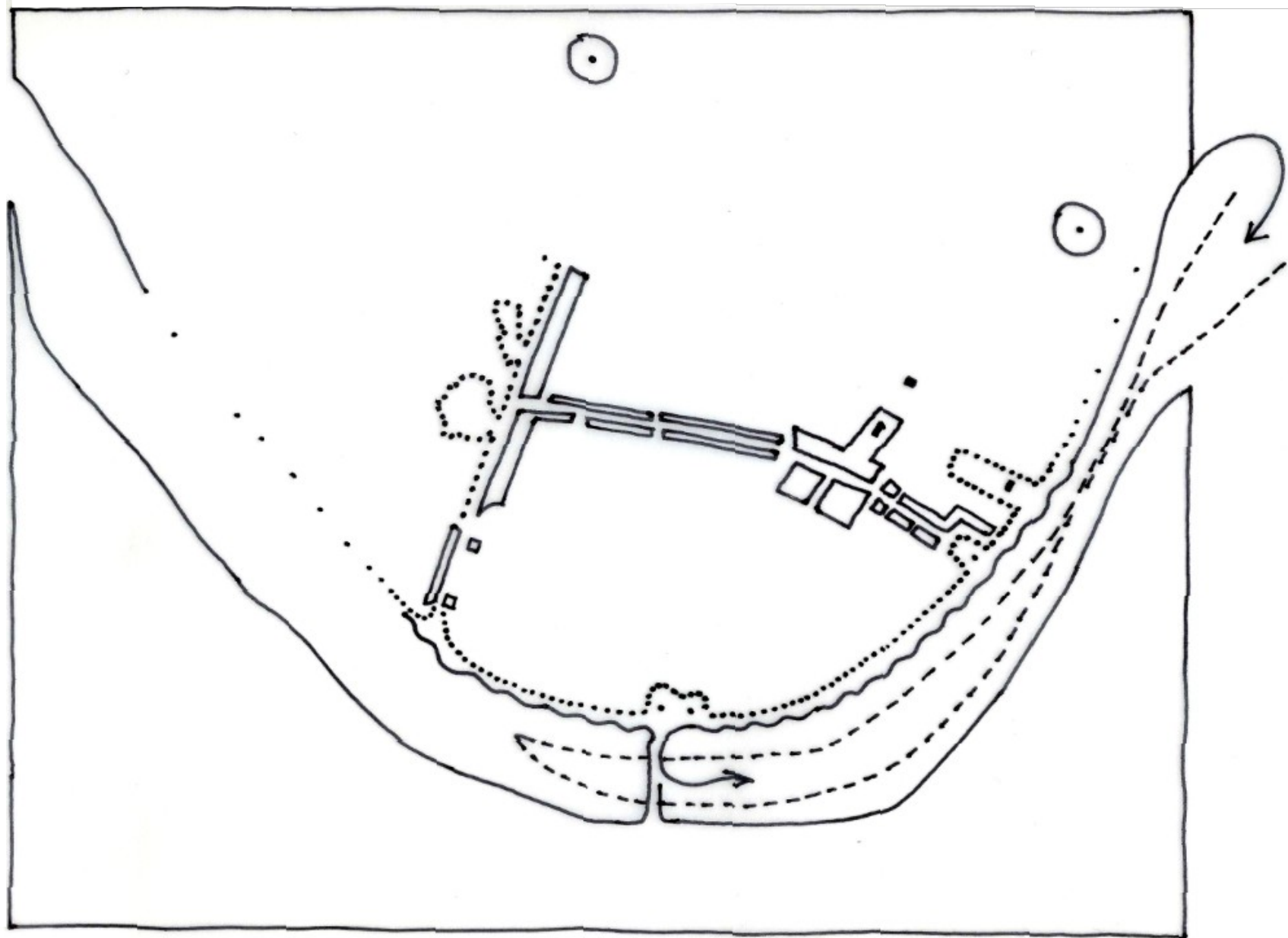
LES SECTEURS DE PROJETS : gare Chatou - Croissy

- Concilier davantage les usages aux abords de la gare Chatou-Croissy :
 - développer des parcours vélos en boucle
 - créer un silos à vélos sur la placette donnant vers Croissy



LES SECTEURS DE PROJETS : « LA BOUCLE DANS LA BOUCLE »

Les orientations d'aménagement et de programmation



LES ORIENTATIONS GENERALES DE DEVELOPPEMENT : Les trois grands axes thématiques et spatiaux de développement - synthèse

Axe 1. IDENTITE & ATTRACTIVITE

Affirmer l'identité de Croissy-sur-Seine autour de son cœur de ville et de l'ouverture vers la Seine

Axe 2. MIXITE URBAINE & HABITAT

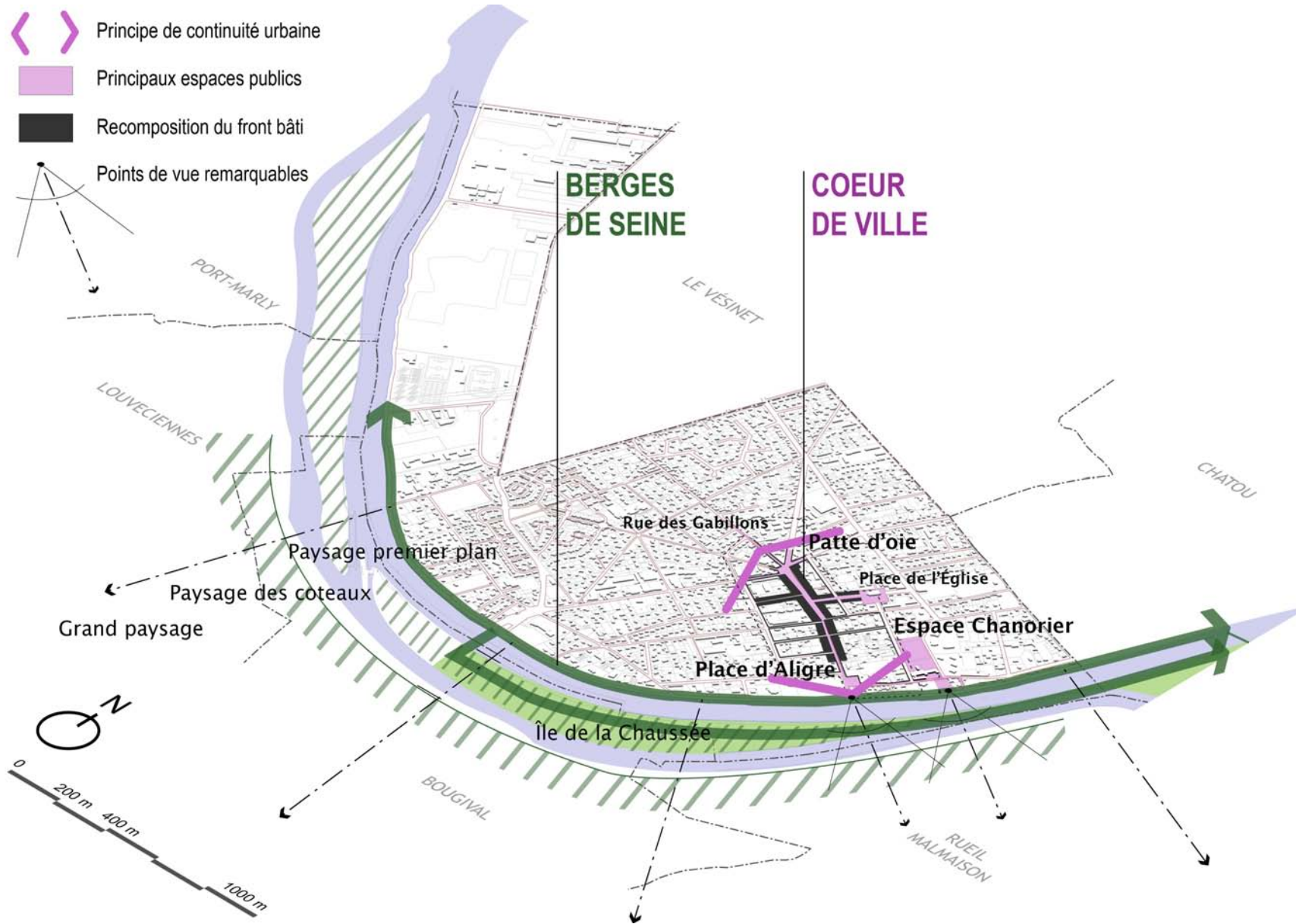
Diversifier et adapter l'offre de logements pour tous, renforcer la mixité urbaine et sociale

Axe 3. CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Valoriser les paysages et les milieux naturels, maîtriser l'impact environnemental des aménagements et des activités


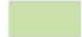
LES ORIENTATIONS GENERALES DE DEVELOPPEMENT

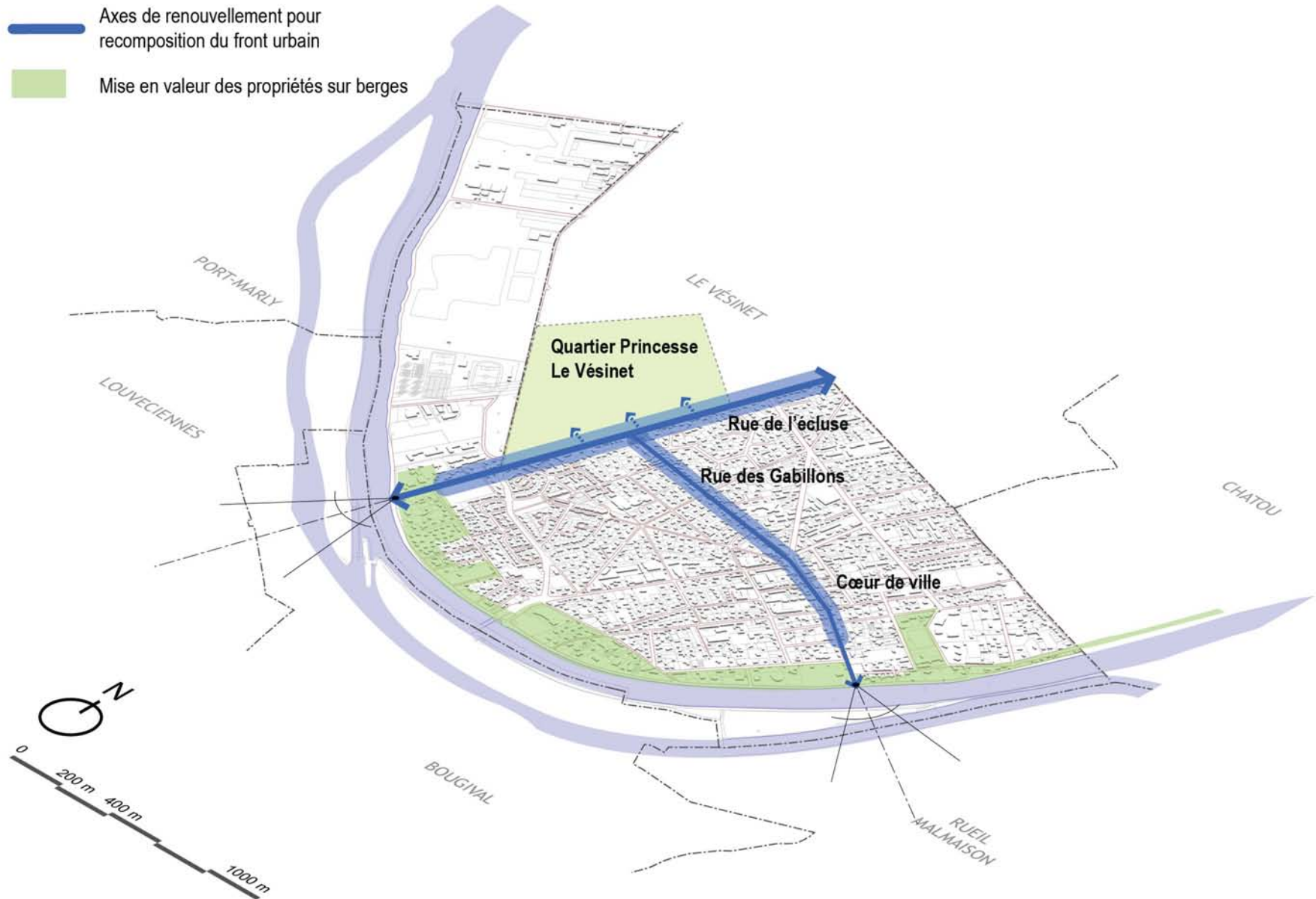
Axe 1. IDENTITE & ATTRACTIVITE



LES ORIENTATIONS GENERALES DE DEVELOPPEMENT

Axe 2. MIXITE URBAINE & HABITAT

-  Axes de renouvellement pour recomposition du front urbain
-  Mise en valeur des propriétés sur berges



LES ORIENTATIONS GENERALES DE DEVELOPPEMENT

Axe 3. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

